



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 29 OCTOBRE 2025**

Convocation du 22 octobre 2025 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Geneviève MONATTE-ALONZI, Brigitte PERRIN, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Etait excusé : M. Daniel PICOT

Secrétaire de séance : Mme Liliane CESANO a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers votants : 9
Nombre de pouvoirs : 0

Suffrages exprimés : 8
POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

DELIBERATION 2025-33 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Vu le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 juillet 2025 transmis à l'ensemble des conseillers municipaux en même temps que la convocation à la présente séance ;

Le projet de procès-verbal du précédent conseil municipal est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ne soulève aucune observation au projet de procès-verbal ;
- approuve le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2025 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré à Monlet, le 29 octobre 2025

la Secrétaire de séance,

Liliane CESANO

le Maire,

Philippe RITTER